

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CHALONS EN CHAMPAGNE,
REIMS le 20 février 2026

**L'UDAF de la Marne ouvre ses portes et
mobilise ses équipes pour la**

**Semaine Nationale de la Protection Juridique des Majeurs :
du 2 au 6 mars**

À l'occasion de la Semaine Nationale de la Protection Juridique des Majeurs (SNPJM),
initiée par l'Interfédération de la Protection Juridique des Majeurs (IF-PJM),

**l'UDAF de la Marne propose,
dans ses locaux de Reims, une série d'actions ouvertes
aux personnes protégées, familles, partenaires et étudiants,**

4 TEMPS FORTS POUR CHANGER DE REGARD

Les services de la PJM de l'UDAF de la Marne se sont mobilisés pour proposer 4 initiatives pensées pour mettre en lumière le rôle essentiel de la protection juridique des majeurs dans l'accompagnement des personnes vulnérables, au plus près de leur quotidien et plus largement :

- **Rendre visible la protection juridique des majeurs** et sensibiliser l'opinion publique à ses enjeux.
- **Informier sur les droits et dispositifs existants** pour les personnes concernées et leurs proches.
- **Valoriser les métiers du secteur** et améliorer l'attractivité de la profession de mandataire judiciaire à la protection des majeurs (MJPM).

« MONOPOLY REVISITÉ : GÉRER SON BUDGET AUTREMENT »

• **Lundi 02 mars 2026 (après-midi)**

Autour d'un goûter convivial, les personnes protégées participeront à une **version adaptée du célèbre jeu Monopoly, permettant d'aborder la gestion budgétaire, les choix financiers et la planification des dépenses.**

Ce temps ludique se déroulera **en présence :**

- **d'un juge des tutelles,**
- **de majeurs protégés volontaires,**
- **de délégués mandataires du service PJM.**

Cet échange permettra à chacun d'exprimer son vécu et de mieux comprendre les enjeux concrets de la protection juridique dans la gestion du budget au quotidien.

« L'ARBRE À IDÉES DES PERSONNES PROTÉGÉES »

• **Du lundi 02 au vendredi 06 mars 2026**

Un espace d'expression libre sera mis à disposition toute la semaine. Les personnes protégées pourront y déposer :

- leurs propositions,
- leurs souhaits,
- leurs idées pour améliorer encore l'accompagnement proposé par l'UDAF.
- Cet outil participatif vise à renforcer leur place au cœur du dispositif, conformément aux valeurs d'écoute et de co-construction portées par l'UDAF de la Marne.

JOURNÉE D'INFORMATION AUPRÈS DES FAMILLES & PARTENAIRES

• **Mercredi 04 mars 2026**

Une journée entière sera dédiée à la communication sur :

- le fonctionnement du service PJM,
- les modalités d'accompagnement,
- les droits et obligations dans le cadre de la protection,
- les interlocuteurs au sein de l'UDAF.

Ce temps d'échanges vise à renforcer la compréhension mutuelle, fluidifier les liens et répondre aux questions des proches comme des professionnels partenaires.

RENCONTRE AVEC LES ÉTUDIANTS DE LA LICENCE PROFESSIONNELLE MJPM (PROMOTION 2025-2026) - URCA EN PARTENARIAT AVEC L'IRTS CA

• **Vendredi 06 mars 2026 (14h00 - 16h00)**

L'UDAF de la Marne accueillera les étudiants pour un après-midi d'immersion et de découverte du métier.

Déroulé de la visite :

14h00 — Accueil et présentation générale

- Organisation de l'UDAF de la Marne : pôles, effectifs, missions.
- Visite des locaux.

14h20 — Focus sur le service PJM

- Rôle de l'assistant tuteur.
- Fonctionnement du service juridique.
- Gestion des dossiers en cas de décès.
- Présentation de la commission éthique.

15h00 — Quizz « La protection des majeurs au quotidien »

Un moment interactif de mise en situation.

15h40 — Échanges & collation

Discussion ouverte avec les professionnels, retours d'expérience et réponses aux questions.

Lundi 02 mars 2026
14-16h

« **MONOPOLY REVISITÉ :**
GÉRER SON BUDGET AUTREMENT »

Mercredi 04 mars 2026
Journée

JOURNÉE D'INFORMATION
AUPRÈS DES FAMILLES & PARTENAIRES

Vendredi 06 mars 2026
14-16h

APRÈS-MIDI D'IMMERSION ET DE
DÉCOUVERTE DU MÉTIER POUR LES
ÉTUDIANTS EN LICENCE PROFESSIONNELLE
"MANDATAIRE JUDICIAIRE"



CONTACT PRESSE

Emmanuelle
BAUDRILLART

Directrice de pôle

e.baudrillart@udaf51.com



À PROPOS DE L'IF-PJM

L'Interfédération PJM (IF-PJM) est constituée des principales unions et fédérations d'associations tutélaires (**FNAT - UNAF - Unapei**), à but non lucratif et d'intérêt général. Elle représente l'essentiel des professionnels du secteur sur tout le territoire national. Elle se mobilise pour défendre les droits des personnes bénéficiant d'une mesure de protection juridique (tutelle, curatelle, sauvegarde de justice) et leur effectivité; coconstruire une politique publique à la hauteur des enjeux; faire reconnaître le statut des mandataires judiciaires à la protection des majeurs (MJPM); valoriser les effets des mesures de protection sur la personne vulnérable, son entourage et la société.

